

Le compte rendu de la réunion du 12 décembre 2023 n'ayant reçu aucune remarque est adopté.

1. Pollution d'un espace boisé protégé

Rappel : Au 66 route de la Courance, un permis de construire a été accordé pour la construction de 3 petits immeubles sur un terrain comportant une partie de la parcelle YL66 pour laquelle il y a une erreur matérielle (classement en UAb1, constructible, au lieu de UQb, non constructible). Les corrections concernant les 3 parcelles boisées ont été intégrées dans la modification n°2 du PLUi mais pas la partie YL 66 qui est restée constructible.

Les travaux sont en cours mais provoquent une pollution d'un espace boisé protégé causée par l'évacuation des eaux de ruissellement mais touchant aussi sûrement un ru qui a fait l'objet du busage sur la parcelle YL72, aboutissant aux tampons du fond d'impasse.

La SPCNE a envoyé par mail à la Carene et auprès du Domaine public de St-Nazaire, le 29/01/2024, des photos significatives de cette pollution. Intervention du Service Espace vert qui a fait exécuter un nettoyage des surfaces impactées. Il reste cependant la partie basse et le petit bois, il faudra redemander à compléter le nettoyage.

2. Construction illégale 16 rue F. Buisson :

SPCNE a renvoyé un courrier à la Mairie le 30/12/2023 pour relancer notre demande de réponse à la construction illégale sans autorisation sur le moulin classé 2 étoiles. Toujours aucune réaction de la Mairie, on se pose la question de la suite à donner. Alerter la presse ? demander un rendez-vous au service de l'urbanisme ?

3. PROJET IMMOBILIER SITE DE GAVY :

Invitation des collectifs de la part de Nature-Action portant sur le projet Gavy à une rencontre le 20/02/2024. SPCNE ne pourra pas s'y rendre ayant une autre réunion à la même heure. SPCNE regrette que les associations qui rejettent le projet n'aient pas de contre-propositions à faire.

4. Permis de construire allée des Evenas

La demande de recours envoyée par notre adhérent à la Mairie s'est avérée irrecevable car une copie n'a pas été envoyée en même temps au promoteur. Après consultation de l'avis d'un avocat, il semble inutile de poursuivre la démarche de contestation. SPCNE suggère une rencontre avec l'architecte pour voir ce qui peut être fait.

5. Aménagement de la voirie route de la Villès Bousseau et du chemin de la Villès Robert :

Le bas de la rue est bien aménagé, il reste toujours la partie haute au niveau du virage en « S » accidentogène avec des véhicules qui roulent assez vite et des piétons qui sont obligés de marcher sur la route. Cette partie est pourtant empruntée par les randonneurs qui suivent le circuit de Mr Hulot. SPCNE va demander à rencontrer l'adjoint au quartier de St-Marc pour essayer de voir ce qui peut être réalisé assez vite, notamment déplacer le panneau de fin de limitation de vitesse à 30 km/h en le remontant jusqu'à la fin du virage en « S » vers le Grand Pez.

6. Projet immobilier SALENGRO :

Les travaux de terrassement sont terminés, les emplacements des immeubles et de la voirie sont bien visibles. Toute la terre enlevée a été transportée à Nantes pour dépollution. La base vie est installée sur le site. Pour l'instant rien à signaler.

7. Commission Extramunicipale

Prochaine plénière de la Commission Extramunicipale le mardi 20 février 2024 entre 18h et 20h à l'alvéole 12 pour faire un point d'étape sur les projets « Petit Maroc, îlot Stef et Parc Paysager » et partager la réflexion en cours sur le sport et les pratiques libres dans l'aménagement de la ville.

8. Commission de suivi de site de Donges (Total, Antargaz et SFDM Parc A)

Réunion de la commission le 12 janvier 2024 à la mairie de Donges. SPCNE est membre de cette commission dans le collège « Riverains-Associations de protection de l'environnement ».

Suite à la fuite de décembre 2022, un rapport d'étude a été présenté, très sérieux, assurant que les seuils n'ont pas été dépassés. Cette étude servira par la suite à la surveillance des sites et à prévoir les actions à mener en cas de nouveau sinistre. Concernant la mise en demeure pour l'inspection des canalisations, Total reconnaît des délais difficiles à respecter par manque d'effectif. Une nouvelle mise à l'arrêt est prévue pour des travaux de maintenance. Attente du compte-rendu.

9. Conseil de Développement

Participation à la séance plénière sur le thème de la santé, le 30/01/2024 au Théâtre de Saint-Nazaire.

3 thèmes ont été abordés :

- On parle de quoi quand on parle de santé ?
- L'état des lieux sur notre agglomération
- Comment impliquer les habitants sur ce thème ?

Nous revenons à évoquer l'alerte sur la santé des habitants de la Carene, les causes de la mortalité supérieure à la moyenne ne sont pas assez étudiées. Aucune nouvelle du comité mis en place l'an dernier.

10. Eolien en mer

Notre vice-président continue de collecter pour les Pays de la Loire, les datas de la consommation électrique et de la production éolienne du banc de Guérande données journalièrement heure par heure sur le site RTE.

Les objectifs annoncés par EDF-EN pour la production du banc de Guérande sont de fournir 20% de la consommation de la Loire Atlantique, correspondant à celle de 720 000 habitants grâce à un facteur de charge minimal de 40%.

Pour janvier 2024 la production a été de 134 055MWh soit 12,9% de la consommation de la Loire Atlantique ou celle de 330 000 habitants avec un facteur de charge de 37,54%.

Si le facteur de charge de janvier 2024 semble proche du minima EDF-EN c'est loin d'être le cas pour la consommation et le nombre d'habitants. La raison étant qu'il n'y a pas de corrélation directe entre le facteur de charge et les deux autres critères, celui-ci étant directement et uniquement lié aux fluctuations des vents tandis que les deux autres dépendent de la température (chauffage) et de la durée de luminosité des journées.

Les moyennes annuelles seront certainement très différentes, les éoliennes produisant, suivant le caprice des vents, même lorsque la demande d'électricité baisse fortement, obligeant les autres installations de production à encaisser les à-coups, se mettre au minimum technique et/ou à l'arrêt au détriment des matériels.

11. Informations quartier de Saint-Marc

- Un adhérent attire notre attention sur un terrain proche de la résidence Sainte Eugène qui aurait été vendu à une agence immobilière. Il faudra surveiller le dépôt éventuel d'un permis de construire.
- Nous avons aussi constaté le démarrage des travaux de construction de la salle de réception au Château de Saint-Marc. SPCNE, alertée par un collectif de riverains, avait fait un recours amiable auprès de la Mairie en novembre 2021, c'est le cabinet d'avocats du promoteur qui nous a répondu que le recours serait rejeté par la Mairie. Le collectif de riverains a de son côté fait un recours au Tribunal Administratif.

12. Courriers

- INVITATION à la **cérémonie des vœux du nouvel an du Maire de Saint-Nazaire** le 10/01/2024.
- Reçu de la préfecture une invitation à la **commission de suivi du site Airbus Atlantic de Saint-Nazaire** le jeudi 15 février 2024 à 9h30 à la sous-préfecture de Saint-Nazaire.
Supports de présentation reçus
- Reçu de la préfecture une invitation à la **commission de suivi de site du Parc B SFDM de Donges** le jeudi 22 février 2024 à 9h30 à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. . SPCNE est membre de cette commission dans le collège « Riverains-Associations de protection de l'environnement »
Supports de présentation reçus
- Reçu, le 21/12/2023, de la Préfecture **l'arrêté préfectoral modifiant la composition de la commission de suivi de site de Donges (Total, Antargaz et SFDM Parc A)**.
La commission a eu lieu le 12/01/2024 janvier. Compte-rendu attendu

Prochaine réunion le mardi 12 mars 2024 à 18h, salle 5 de la Maison des Associations.

Fait à Saint-Nazaire, le 13 février 2024
Le Président de la SPCNE